

Objectif de l'atelier : présentation de l'état de la réflexion sur le sujet de l'eau, échanges avec les partenaires « experts » identifiés par l'équipe du syndicat mixte Centre Ardèche. Parmi eux étaient invités aux ateliers :

- Elus du Comité de Pilotage du SCoT ;
- Vice-Présidents thématiques du Syndicat Mixte Centre Ardèche ;
- Elus référents des intercommunalités ;
- Partenaires publics associés ;
- Partenaires en lien à la thématique ;
- Membres du Conseil Local de Développement Centre Ardèche

Participants : Laure HAILLET (chargée de mission service urbanisme du Conseil Départemental de l'Ardèche), Stéphane ROURE (Chef de la délégation territoriale Nord Ardèche, Direction des Territoires de l'Ardèche), Marc CHOUREAU (membre du Conseil Local de Développement), Eliane André (membre du Conseil Local de Développement), François PONCE (membre du Conseil Local de Développement), Valérie CHARVILLAT (Chargée de mission « Coordination Rivière » Syndicat Eyrieux Clair), Nelly CHATEAU (technicienne rivière « Doux », CC Tournonais), Jean-Louis ROZE (Directeur des services techniques, CC Val Eyrieux), Robert LAVIS (élu Chalencon), Régis Perier (Chef de service « Valorisation des espaces », Chambre d'agriculture de l'Ardèche), André MOINS (Chambre d'agriculture), Fabrice CHIROUZE (élu Silhac), M. Christophe MITTENBUHLER, (Chef du Service Environnement, Direction des Territoires de l'Ardèche).

Equipe du SCoT : Séverine LEON, Fabien TREILLARD, Antoine BARANNE

I-Présentation de l'état de la réflexion sur le sujet de l'eau

Voir pièce-jointe au compte-rendu. Ci-dessous sont détaillés les points d'approfondissement proposés par les partenaires lors de l'atelier « eau » du 26 janvier 2016.

La Loi NOTRE entraîne la réorganisation de la gestion de la distribution de l'eau sur les territoires. Il est important que le SCoT participe à l'anticipation de ces changements.

Le périmètre du SCoT a fait l'objet de plusieurs études sur les volumes prélevables. Le Centre Ardèche est un territoire sous tension, qui en fonction des conditions climatiques peut entraîner des conflits. Les partenaires identifient l'eau comme un marqueur du territoire, qui façonne les paysages. L'histoire du Centre Ardèche est très liée à l'eau à travers notamment des moulinages.

Le territoire a l'opportunité de bénéficier d'interconnexions en matière d'eau potable pour pallier à ces tensions en eau potable. Le système actuel atteint des limites et pose la question de l'avenir de ce territoire, au vu des nombreux tarissements du linéaire hydrographique.

Quelle est la quantité d'eau importée sur le territoire ? Les participants précisent que l'étude des volumes prélevables doit a priori préciser cet état des lieux par bassins versants (importation/exportation) : Ouvèze, Rhône, Lignon, Doux, Rhône, L'Eyrieux...

Les importations sont aussi liées à des stratégies d'entreprises. La distribution d'eau potable est décidée par les élus. Les captages du Rhône alimentent une partie du Centre Ardèche. Les participants soulignent l'intérêt d'approfondir la question des consommations en eau ainsi que des précipitations, dont le Centre Ardèche ne valorise pas assez les retombées. Il est constaté que cela semble important car certaines rivières ne sont pas en alerte sécheresse tous les ans, en particulier le Doux.

Les partenaires soulignent l'existence du schéma départemental d'alimentation en eau potable pour plus d'informations sur cet item.

L'enjeu inondation est important le long du Rhône, de l'Eyrieux. Les partenaires indiquent que les crues exceptionnelles peuvent aller jusqu'à 5,50 mètres de hauteur. Les références sont à analyser sur du long terme. Sur les PPRI les seuils sont centennaux à minima.

Les partenaires indiquent que sur le Doux, la production d'énergie se situe en aval du territoire du SCoT Centre Ardèche. Sur l'Ouvèze, aucun site de production n'est recensé. Globalement, au vu des dénivelés, le potentiel paraît important.

II- Focus workshop : présentation démarche workshop et extrait audio/vidéo

La stratégie de concertation s'est écrite en croisant les regards des élus, techniciens et citoyens par le CLD afin de dégager et hiérarchiser des moyens.

- les phases d'avancement du SCoT Centre Ardèche

La construction s'appuie sur les différentes phases du SCoT (diagnostic, PADD et DOO) afin d'être en adéquation avec les besoins et mettre en discussion certaines thématiques.

Madame LEON rappelle la démarche engagée de randonnées sur le territoire avec les étudiants. En partenariat avec le CAUE de l'Ardèche et les Universités (Institut d'Urbanisme de Grenoble et Ecole d'Art d'Annecy) ont eu lieu, sur 5 jours, les traversées d'étudiants sur le Centre Ardèche. Sur 7 itinéraires, ils ont descendu la vallée en suivant les cours d'eau pour s'intéresser à « l'eau et l'occupation humaine ».

Ce travail de terrain a donné lieu à une restitution publique le 21 novembre sur le marché de Privas : autour de 7 coupes représentant les 7 itinéraires. Suivi d'enregistrements autour de 5 thèmes (Agriculture, accueil des populations, économie, culture, mobilité) dans les conditions d'un plateau radio. Une des coupes est exposée lors de cet atelier.

III- Animation en sous-groupe

Compte-rendu du Sous-groupe 1

Le groupe de travail a travaillé successivement sur plusieurs items permettant d'identifier la structuration du territoire en matière de cours d'eau, l'analyse sur les différents bassins versants des zones du SCoT identifiées sous tensions (pressions touristiques, occupation humaine importante, problématique d'eau potable...). Plusieurs séries de questions ont ainsi été posées au sous-groupe avec pour chaque réponse une traduction cartographique.

Quels sont les principaux cours d'eau du territoire ?



Sont représentés sur la carte du Centre Ardèche : Rhône, Ouvèze, Payre, Eyrieux, Doux.

Les principaux affluents identifiés :

Pour l'Ouvèze : pas d'affluents identifiés lors de l'atelier ;

Pour la Payre : pas d'affluents identifiés lors de l'atelier ;

Pour l'Eyrieux : la Dunière, le Boyon, l'Auzène, l'Orsanne, la Gluyère, la Glueyre, Ozène, le Taloron, la Dorne, l'Eysse ;

Pour le Doux : pas d'affluents identifiés lors de l'atelier ;

Quels sont les principaux sites touristiques liés à l'eau sur le territoire ?

Les participants identifient principalement les sites touristiques sur les affluents de l'Eyrieux et sur le Doux. Les répercussions sur la ressource en eau y sont particulièrement intenses. Globalement le constat est un manque de site de baignade. Des réflexions émergent sur l'Eyrieux et plus généralement de l'accès à la rivière.

Les participants identifient le Rhône davantage comme un poumon écologique majeur et les connexions à l'Eyrieux semblent importantes à prendre en compte dans les travaux du SCoT, en particulier dans l'état initial de l'environnement. A noter également sur le Rhône le passage de la Via Rhôna.

Où est ce que l'occupation humaine pose problème ?

En dehors des zones touristiques, cette tension est ponctuelle sur le territoire (Vernoux, Saint-Agrève) et sur le Cheylard. Ces tensions sont moindres dans la partie aval du barrage des Collanges. Des chiffrages permettraient de caractériser ces tensions (voir étude volumes prélevables). La problématique du développement de la périurbanisation sur une partie du territoire interroge sur la poursuite de ce modèle d'urbanisation.



Des différenciations nettes en matière d'accès à l'eau potable sont mises en avant par les participants : sur le plateau de Vernoux l'adduction à l'eau potable a été déléguée.

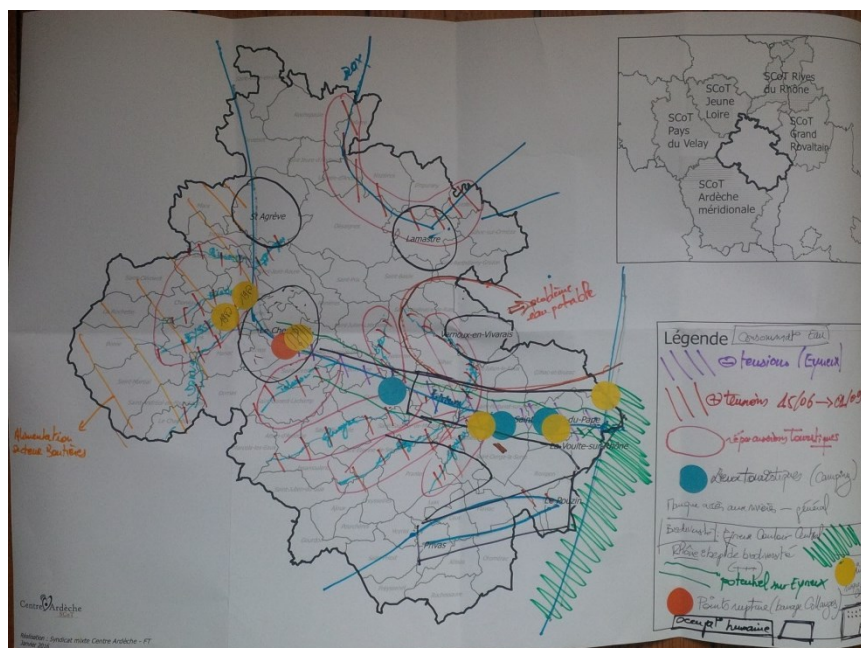
Cette tension sur l'eau potable est plus ponctuelle dans les autres communes du territoire.

Où sont les principales ruptures dans les cours d'eau ?

La principale rupture en termes de biodiversité est le barrage des Collanges.

Où se sont déroulées les principales inondations dans le passé ?

Les risques liés à l'eau sont identifiés (Beauchastel, les Ollières, Saint-Laurent-du-Pape). Le Cheylard est aussi très concerné. Plus généralement, les participants notent la présence de stratégie préventive (type PPRI).



Carte 1 : Rendu du sous-groupe n°1

Quels sont les principaux cours d'eau du territoire ?

Selon les personnes présentes dans l'atelier, il s'agit de l'Ouvèze, de la Payre, de l'Eyrieux, du Doux. Le sous-groupe compte au moins un représentant de chaque contrat de rivière donc chacun d'entre eux a pu représenter le cours d'eau du contrat de rivière sur la carte. Cette figuration n'est pas précise et s'appuie bien souvent sur les limites communales.

Nelly CHATEAU s'interroge sur la hiérarchisation des cours d'eau. Sur un document d'urbanisme, tout les cours d'eau doivent être pris en compte de la même façon.

Le Centre Ardèche compte environ 100 cours d'eau. Pour une question de lisibilité du SCoT, le document d'urbanisme donnera de grandes orientations pour la préservation des cours d'eau mais ne pourra pas s'intéresser à tous les cours d'eau.



Quels sont les principaux sites touristiques liés à l'eau sur le territoire ?

Les personnes du sous-groupe s'emploient à localiser les sites de baignade officiels et non officiels, qui sont les plus connus sur le territoire (pastille rouge). Ils en localisent une vingtaine.

Ils localisent également les lieux de sports vive à l'aide de pastille jaune. Ils en connaissent 2 : aux Ollières sur Eyrieux et au Pouzin.

Quels sont les cours d'eau les plus altérés/dégradés le territoire ?

Les participants indiquent que l'Eyrieux, dans sa partie aval, à partir du barrage de Collanges, est dégradé avec une baisse de la qualité de l'eau, une baisse de la sédimentation et la présence de rejets dans l'eau. Ce sont surtout des facteurs physico-chimiques et biologiques qui affectent le cours d'eau.

A partir de Privas, l'Ouvèze voit son lit dégradé. La baisse de la sédimentation affecte le lit du cours d'eau et l'Ouvèze coule sur son substratum pendant quelques kilomètres jusqu'à son embouchure avec le Rhône. Ici, ce sont plutôt des facteurs géomorphologique qui affectent le lit.

Les participants font également part de problèmes sur la Dunière vis-à-vis de sa qualité. Tout comme sur le plateau de Vernoux.

En revanche, le Doux n'est pas confronté à des problèmes de dégradation de sa qualité sur notre territoire.



Où est ce que l'occupation humaine pose problème ?

L'occupation humaine peut poser problème avec des rejets industriels, des stations d'épuration en mal fonctionnement, etc.

Valérie CHARVILLAT prend l'exemple de l'entreprise GL au Cheylard qui traite de nombreux effluents qui peuvent se révéler toxiques pour la flore. Cette entreprise traite ces effluents en interne.

Des flux de phosphore sont relevés ponctuellement dans la rivière mais ne sont pas forcément liés à cette entreprise.

Il y a plus de problèmes liés à l'ancienne industrie des moulins. En se dégradant, ces derniers peuvent libérer des métaux lourds dans l'environnement.

L'épuration des effluents et la question des capacités de traitement des stations, pour permettre l'accueil d'une nouvelle population, est un sujet que le SCoT devra aborder. Il s'agira également d'adapter les stations d'épuration au nombre d'habitants des communes. Laure HAILLET de LONGPRE prend l'exemple de la station d'épuration de Dunière-sur-Eyrieux qui a une capacité de traitement de 600 équivalent habitant et qui fonctionne mal car il n'y a pas assez d'habitants raccordés (environ 190). Il y a un modèle à réinventer !

Où sont les principales ruptures dans les cours d'eau ?

Les personnes présentes s'emploient à localiser les barrages sur la carte (pastilles vertes). Ils s'accordent à dire que le barrage le plus important du territoire est celui des Collanges. Les barrages de Sornay et de Nassier sont sur l'Eyrieux en aval de Collanges. Il y a également un barrage important à Saint-Martial, un autre à Devesset, un à Empurany, un au Pouzin et 2 vers Vernoux. Ne sont répertoriés ici que les barrages les plus importants. Les petits barrages et notamment les barrages en pierres sur l'Ouvèze ne sont pas localisés.

Une personne présente précise que la question de la continuité écologique des cours d'eau est essentielle mais qu'on ne peut pas supprimer des ouvrages. Il convient de s'interroger sur la richesse générée pour le territoire.

Où y a-t-il le plus de poissons ?

Cette question est liée à la qualité de l'eau. Les zones de frayères se trouvent généralement dans les passages des cours d'eau qui offrent une bonne qualité.

Cette affirmation est à relativiser selon certaines personnes présentes.

Il y a beaucoup de frayères en Centre Ardèche. Le service des eaux de la DDT les a relevées.

Où se sont déroulées les principales inondations dans le passé ?

Les personnes présentes représentent les zones d'inondation en violet sur la carte : nous pouvons en trouver sur la partie aval de l'Eyrieux et au niveau du Cheylard, autour de la Payre, sur les parties aval de l'Ouvèze (à partir de Flaviac) et sur une partie du Doux à Lamastre.

L'Eyrieux peut avoir un débit correspondant à celui du Rhône lors de grandes phases d'inondation.

La partie du territoire bordée par le Rhône est également concernée par un enjeu d'inondation assez fort.

L'enjeu inondation est très problématique au Pouzin, à la Voulte, au Cheylard et à Lamastre car les zones urbanisées se trouvent en zone inondable.

Quelles sont les interconnexions au niveau de l'eau potable du territoire ?

Toutes les communes du bassin de l'Eyrieux jusqu'aux Ollières sont interconnectées. De sorte que, lors d'un épisode particulièrement sec, les communes peuvent « être solidaires » au niveau de l'eau.

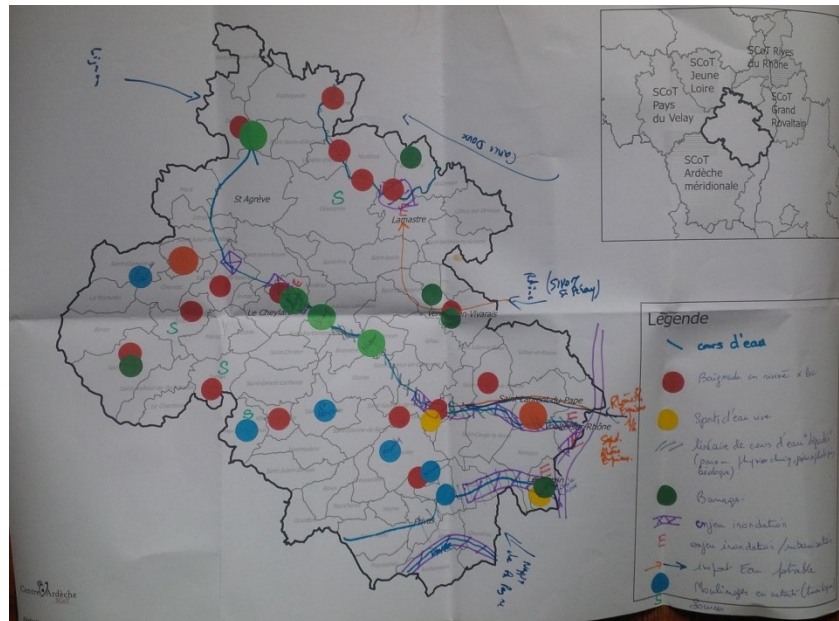
Les communes du bassin de Vernoux sont également interconnectées avec celle de Lamastre.

L'essentiel de l'eau potable provient du territoire. Cependant, une partie de l'eau est importée depuis l'extérieur : du Lignon, du Doux, de la Payre et du Rhône.

Les zones les plus tendues au niveau de l'alimentation en eau potable pourraient se trouver au sud-ouest du territoire. Les participants indiquent que plusieurs sources sont présentes sur cette partie du territoire. Certaines de ces sources font d'ailleurs l'objet d'une valorisation, tel qu'à Marcols les Eaux ou à Arcens. Il y a également des sources privées et des petits captages.

Quels sont les principaux moulins du territoire ?

Les personnes s'accordent à penser qu'il y a de très nombreux moulinages sur le territoire. Les plus importants, qui ont un intérêt touristique ou qui sont encore en activité se trouvent sur la partie sud du territoire. Les participants à l'atelier les localisent à l'aide de pastilles bleues.



Carte 2 : Rendu du sous-groupe n°2

IV-Conclusions sur les suites à donner

Le diagnostic de l'eau et, plus globalement, de l'état initial de l'environnement, sera complété par l'ensemble de ces apports. Une carte de synthèse des constats permettra de poursuivre lors du 2ème atelier sur les enjeux du territoire. Ce 2ème atelier aura lieu au printemps.

Les travaux de cet atelier seront présentés en CoTech SCOT ainsi qu'en comité de pilotage SCOT au mois de mars-avril.